

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 29178

Numéro SIREN : 903 559 607

Nom ou dénomination : 186 VICTOR HUGO

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2024 sous le numéro de dépôt 8169

186 VICTOR HUGO
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : 33 rue François 1^{er} – 75008 PARIS
RCS PARIS 903 559 607

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 30 novembre, à seize heures trente, les associés de la société 186 Victor Hugo, se sont réunis en visioconférence, en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement par le Président.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- ATENOR SA, représentée par Stéphan Sonneville SA, Administrateur Délégué, représentée par Monsieur Stéphan Sonneville et Strat Up SRL, Executive Officer représentée par Laurent Collier Possédant au total 900 actions
- ATENOR GROUP PARTICIPATIONS SA, représentée par Monsieur Sven Lemmes et Monsieur William Lerinckx, Administrateurs Possédant au total 100 actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire est présidée par Monsieur Stéphan Sonneville en sa qualité de Président de la société.

Le Président constate en outre que la société Ernst & Young Audit, représentée par Jean-Philippe Bertin, Commissaire aux comptes, dûment convoqué est absent et excusé.

Les associés présents possédant 1.000 parts, soit la totalité des parts sociales, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de Monsieur Laurent Jacquemart de ses fonctions de Membre du Conseil d'Administration.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir consultés le courrier de démission de Monsieur Laurent Jacquemart, daté du 13 novembre 2023, décident de relever Monsieur Laurent Jacquemart, de ses fonctions de Membre du Conseil d'Administration qu'il occupait jusqu'alors.

L'Assemblée approuve la modification des statuts afin de prendre en compte sa démission.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits certifié conforme du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, la séance est levée.

Pour ATENOR SA

DocuSigned by:
Stéphan Sonneville
977D4AA08A514FA...
Stéphan Sonneville

DocuSigned by:
Laurent Collier
4F0BB7163B5D4D4...
Laurent Collier

Pour Atenor Group Participations SA

DocuSigned by:
Sven LEMMES
D02035ACA16E4AC...
Sven LEMMES

DocuSigned by:
William Lerinckx
B94A4CF64A834B6...
william Lerinckx